

# ETUDE RELATIVE A LA POLITIQUE DE DIFFUSION DES DONNEES OUVERTES

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES  
EXTRACTIVES AU GABON

## Note de cadrage



## Table des matières

Approche méthodologique.....	3
Phase 0 : Démarrage de la mission .....	3
Phase 1 : Revue préliminaire des informations liées à la politique de l'Etat en matière de données ouvertes .....	3
Phase 3 : Diagnostic du cadre juridique et institutionnel en lien avec le droit d'accès à l'information .....	4
Phase 4 : Identification de tout obstacle susceptible d'entraver l'adoption d'une politique sur les données ouvertes .....	4
Phase 5 : Identification de l'institution la plus à même d'adopter une politique sur les données ouvertes .....	4
Phase 6 : Présentation du rapport sur la politique sur les données ouvertes au Groupe Multipartite .....	5
Chronogramme indicatif des activités .....	6
Programme de travail.....	6

## Approche méthodologique

### Phase 0 : Démarrage de la mission

Au début de notre mission, nous organiserons une réunion de lancement avec les membres du Groupe Multipartite (GMP) de l'ITIE Gabon pour définir clairement les objectifs spécifiques de notre étude sur la politique des données ouvertes au Gabon. Nous nous assurerons que ces objectifs sont alignés sur les principes de l'ITIE, qui promeut la transparence et la responsabilisation dans le secteur extractif.

Lors de cette réunion, nous présenterons les points critiques de la mission que nous estimons essentiels pour garantir la qualité de l'étude en vue d'anticiper sur les mesures à entreprendre par le Groupe Multipartite et par le Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE Gabon.

### Phase 1 : Revue préliminaire des informations liées à la politique de l'Etat en matière de données ouvertes

Nous entreprendrons une revue documentaire exhaustive pour examiner les pratiques et politiques gouvernementales existantes, en nous assurant qu'elles respectent les normes de l'ITIE en matière de mise en place de politique sur les données ouvertes.

Notre revue documentaire intègrera la collecte et la revue des informations préliminaires disponibles dont notamment :

- ◆ les documents de stratégie nationale ;
- ◆ les études et les rapports des médias ;
- ◆ les déclarations et communiqués du gouvernement ;
- ◆ les dispositions légales; et
- ◆ les registres de sociétés et des données lié au secteur extractifs qui existent dans le pays (aussi bien les registres des sociétés que les registres des détenteurs de licences), l'information qu'ils contiennent et leur accessibilité au public.

### Phase 2 : Consultations avec les différentes parties prenantes en lien avec les pratiques et politiques adoptées sur les données ouvertes

Sur la base de la notre revue préliminaire et la liste des informations requises, nous organiserons des rencontres avec des parties prenantes pouvant intervenir en matière d'adoption et de mise en place de la politique sur les données ouvertes. La liste des entités sera arrêtée en consultation avec le GMP de l'ITIE Gabon et un calendrier sera convenu pour les rencontres avec les points focaux des entités retenues.

Les consultations seront menées autour de trois axes :

- ◆ la compréhension, les attentes et les priorités de la divulgation des données ;
- ◆ le périmètre, les mécanismes de divulgation et de vérification des données sur le court et moyen terme; et
- ◆ les contraintes et obstacles (institutionnels, juridiques, de capacité, etc.) à la divulgation des données.

A ce stade, les parties prenantes préalablement identifiées se présentent comme suit :

- ◆ L'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) ;
- ◆ La Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- ◆ Le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- ◆ La Direction Générale des Mines et de la Géologie ; et
- ◆ La Direction Générale des Hydrocarbures.

La liste finale des entités sera arrêtée en consultation avec le GMP de l'ITIE et un calendrier sera convenu pour les rencontres avec les points focaux des entités retenues.

## **Phase 3 : Diagnostic du cadre juridique et institutionnel en lien avec le droit d'accès à l'information**

### **i. Analyse du cadre juridique relatif au droit d'accès à l'information**

Pour mener le diagnostic du cadre juridique, nous procéderons à la collecte des données et des documents qui traitent de la question diffusion des données ouvertes notamment :

- ◆ les déclarations et communiqués du gouvernement ;
- ◆ les dispositions légales prévoyant la tenue de registres des sociétés, et les exigences en matière de déclaration des informations relatives au secteur extractif ;
- ◆ les documents de stratégie nationale ;
- ◆ les études et les rapports des médias ;
- ◆ Plan de travail du Groupe Multipartite et procès-verbaux des réunions.

Ces travaux de diagnostic permettront aussi de faire un inventaire des textes et des politiques et de dresser un état des lieux du cadre juridique et institutionnel favorable à l'adoption d'une politique d'ouverture des données ouvertes ainsi que des soubassements juridiques y afférant.

### **ii. Analyse des rôles des parties prenantes en matière d'adoption et d'implémentation de la politique sur les données ouvertes**

Le rôle des parties prenantes fera l'objet d'une analyse approfondie par nos experts sur la base de la revue des textes législatifs par les réunions bilatérales de consultations.

Cette cartographie des responsabilités permettra d'identifier les institutions les plus à même d'adopter et d'implémenter la politique sur les données ouvertes.

## **Phase 4 : Identification de tout obstacle susceptible d'entraver l'adoption d'une politique sur les données ouvertes**

Les obstacles seront identifiés par rapport aux objectifs ultimes devant être atteint. Ces objectifs seront proposés et discutés avec les parties prenantes à travers notamment :

- ◆ l'établissement d'un lien entre la diffusion des données et les réformes et priorités nationales ;
- ◆ la prise en compte du cadre institutionnel et juridique des pratiques et politiques sur les données ouvertes et des exigences de la Norme ITIE en la matière.

A travers la revue documentaire et les réunions de consultation avec les différentes agences gouvernementale, nous identifions toute contrainte juridique, administrative ou procédurale/pratique à l'adoption d'une politique sur les données ouvertes. Ces contraintes seront par la suite compilées et rapportées en conséquent.

## **Phase 5 : Identification de l'institution la plus à même d'adopter une politique sur les données ouvertes**

### **i. Identification de l'institution compétente pour s'approprier et implémenter une politique sur les données ouvertes**

Les structures et entités seront identifiées en fonction de leurs prérogatives et leurs capacités à mettre en place les actions prévues dans la note d'orientation. La désignation de ces entités sera validée avec le Groupe Multipartite et les points focaux des dites entités dans le cas où elles ne sont pas représentées au GMP.

## **Phase 5 : Proposer un projet de texte de politique sur les données ouvertes**

Sur la base de ses travaux, nous procéderons, en étroite collaboration avec les membres du Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon à la préparation d'une politique sur les données ouvertes qui comportera, entre autres, les éléments suivants :

- ◆ Objectifs de l'usage des données ouvertes ;

- ◆ Cadre conceptuel des données ouvertes ;
- ◆ Usage de données ouvertes dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE Gabon ; et
- ◆ Processus d'ouverture des données..

### **Phase 6 : Présentation du rapport sur la politique sur les données ouvertes au Groupe Multipartite**

Le rapport sera présenté par notre équipe aux membres du Groupe Multipartite. Cette session nous permettra de recueillir les avis et de lancer un débat entre des parties prenantes de l'ITIE ainsi que l'intégration en le plan de travail du Groupe Multipartite.

## Chronogramme indicatif des activités

### Programme de travail

N°	Nom	Avril				Mai				
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
	Etude de d'état des lieux de la divulgation des données et information ITIE au Gabon									
0	Démarrage de la mission	(a)								
1	Revue préliminaire des information liées à la politique de l'Etat en matière de données ouvertes									
2	Consultations avec les différentes parties prenantes en lien avec les pratiques et politiques adoptées sur les données ouvertes									
3	Diagnostic du cadre juridique et institutionnel en lien avec le droit d'accès à l'information									
4	Identification de tout obstacle susceptible d'entraver l'adoption d'une politique sur les données ouvertes									
5	Proposer un projet de texte de politique sur les données ouvertes								(b)	
6	Présentation du rapport sur la politique sur les données ouvertes au Groupe Multipartite									(c)

(a) Note de cadrage détaillant le calendrier d'exécution

(b) Projet de politique sur les données ouvertes

(c) Présentation powerpoint de la politique sur les données ouvertes au Groupe Multipartite